

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Persée

SAINTE GOLINDOUCH

Sur sainte Golindouch (1), nous ne possédions jusqu'à ces derniers temps que deux sources d'informations authentiques : un court chapitre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagre (2) et quelques passages de Théophylacte Simokattas (3). Evagre a connu une vie de la Sainte, écrite par Etienne l'Ancien, ὁ πρότερος, évêque d'Hiérapolis (4); cette vie est perdue. Je ne cite que pour mémoire les notices plus récentes du synaxaire de Sirmond (5), du ménologe de Basile (6) ou de Nicéphore Calliste (7).

Il y a trois ans, M. Papadopouloṣ-Kerameus a publié (8) le texte d'une nouvelle vie, œuvre du prêtre Eustratios de Méli-tène (9). Ce prêtre affirme avoir recueilli les faits qu'il raconte de la bouche de personnes qui ont connu la Sainte, en particulier de saint Domitien, son évêque (10). Les expressions dont il se sert semblent indiquer qu'il écrit après la mort de saint Domitien (10 janvier 601), mais avant celle de l'empereur Maurice (27 novembre 602).

Voici un résumé rapide de la biographie nouvellement découverte. J'y joindrai

quelques notes empruntées surtout aux notices de Théophylacte et de Nicéphore.

*
* *

Golindouch appartenait à une noble famille persane, et pouvait même, dit-on, se vanter de descendre de sang royal (1); rien ne nous fixe la date de sa naissance. Païenne comme ses parents, elle devint l'épouse d'un mage, un prêtre du culte du feu.

Dans une vision mystérieuse, un ange lui montra ses ancêtres condamnés aux supplices d'un enfer éternel, et les délices du paradis réservé aux fidèles suivants du Christ. Elle se mit à étudier la religion qui lui promettait un bonheur sans fin, et reçut avec le baptême le nom de Marie (2).

Toute pleine de zèle, la néophyte chercha des prosélytes autour d'elle, et convertit plusieurs membres de sa famille, qui eurent aussi à souffrir pour la foi. Sa parente, sainte Sira, est fêtée par l'Eglise le 13 mai comme martyre (3). Mais son père, sa mère et son époux restèrent sourds à ses exhortations. Le mage, furieux, la dénonça au roi, et la persécution commença.

Ce roi était Chosroès I^{er} (531-579). Comme bon nombre des princes Sassanides, en lutte avec l'empire grec, il se montra, autant par politique que par fanatisme, féroce ennemi du christianisme. Vis-à-vis de Golindouch, il se crut obligé

(1) *Acta Sanctorum*, juillet, t. III, p. 483-486.

(2) VI, 20, *P. G.*, t. LXXXVI, 2, col. 2872, 2873.

(3) V, 12, édit. De Boor, p. 210-212.

(4) Il s'agit d'Hiérapolis de Syrie ou Maboug, aujourd'hui Membidj. Cf. LE QUIEN, *Oriens christianus*, t. II, col. 926-930. L'*Histoire* d'Evagre va jusqu'en 593-594 seulement : mais sainte Golindouch étant morte en 592, comme nous le verrons, le scolastique d'Antioche n'a dû écrire son ouvrage que dans les premières années du VII^e siècle. De juillet 592 à l'année de la composition d'Evagre, il faut, en effet, pouvoir intercaler dans le catalogue épiscopal d'Hiérapolis les noms d'au moins deux évêques, l'un et l'autre appelés Etienne.

(5) *Acta Sanctorum*, *ibid.*, p. 484.

(6) *P. G.*, t. CXVII, col. 537.

(7) *Hist. ecclés.*, XVIII, 25, *P. G.*, t. CXLVII, col. 377.

(8) Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. IV, p. 149-174, d'après le codex 185 de Patmos, fol. 373-382. La partie du codex qui contient la vie de la Sainte est du X^e siècle, d'après l'éditeur, *op. cit.*, préface, p. ε'. — On trouvera dans le même volume, p. 351-356, un ἐγκώμιον de sainte Golindouch, publié d'après trois manuscrits.

(9) Aujourd'hui Malatia, vilayet de Mamouret-ul-Aziz.

(10) Sur ce Saint, Cf. *Acta Sanctorum*, janvier, t. I^{er}, p. 618-621. Le Quien, *op. cit.*, t. I^{er}, col. 444, complète les Bollandistes; aux textes réunis par lui, il faudra désormais joindre la présente vie de sainte Golindouch.

(1) Elle était de la race des Mages, disent Théophylacte et Nicéphore; son père était un gouverneur de province, ajoute le premier. Nicéphore connaît le nom de ses parents, Asmodoch et Myzouch. D'après Théophylacte, elle serait née à Babylone et y aurait habité jusqu'à sa conversion. Selon Nicéphore, elle aurait vécu trois ans avec son mari et eu de lui deux enfants.

(2) D'après Théophylacte, c'est à Nisibe que Golindouch serait venue se faire instruire et aurait été baptisée. Cet historien raconte la vision qui la décida à se convertir. De la persécution, il ne nous dit que l'emprisonnement à l'instigation des mages et la délivrance miraculeuse.

(3) *Acta Sanctorum*, mai, t. IV, p. 170.

à employer d'abord la douceur, et lui promit de l'épouser si elle revenait au culte national. Sur son refus, il la fit jeter en prison, dans cette prison qui porte, chez les chroniqueurs byzantins, le nom sinistre de *Léthé*, l'oubli.

La noble femme y resta enchaînée pendant dix-huit ans : plus tard, un ambassadeur grec à la cour persane, Aristoboulos, se fit céder comme une précieuse relique les fers qui avaient chargé ses membres durant cette longue réclusion.

Les mauvais traitements n'étaient pas épargnés à la Sainte. Elle se consolait par la prière. Des chrétiens, ses compagnons de captivité, lui enseignèrent à lire « l'Écriture et les psaumes » dans la langue syriaque, langue officielle de l'Église en Perse.

A l'avènement de Hormisdas III (579-590), petit-fils et successeur de Chosroës I^{er}, Golindouch fut enfin tirée de son cachot, mais pour avoir à subir de nouvelles tortures. Celles que nous raconte son historien ont bien ce parfum d'effroyable cruauté qui distingua, entre toutes, les persécutions asiatiques : Golindouch n'y survécut que par une suite de miracles. D'abord, la flagellation : un des seins de la patiente, amputé à demi par le fouet, est subitement guéri. Puis le supplice de la cendre brûlante : on en remplit un sac dans lequel on lui maintient la tête enfermée pour l'étouffer. C'est ensuite un séjour de trois mois, sans nourriture, dans une basse-fosse, avec un énorme serpent, qui s'apprivoise aussitôt. Un autre prodige du ciel rend la Sainte invisible et garde sa chasteté des souillures du lupanar.

Tant de merveilles firent croire à ses bourreaux que Marie se défendait par des sortilèges. On finit par la condamner à un exil perpétuel, ou, pour mieux dire, à quelque chose d'analogue aux travaux forcés de nos déportés modernes. Mêlée à une troupe de criminels, elle eut comme eux le cou serré dans une espèce de carcan, scellé de telle sorte qu'on ne pouvait l'enlever au condamné qu'en lui tranchant la tête. Mais Dieu intervint encore en faveur

de son intrépide servante. Un ange apparut par trois fois à son gardien, lui ordonnant de la remettre en liberté : comme le pauvre homme s'y refusait, objectant qu'il devait, sous peine de la vie, remettre à ses chefs le carcan de tout forçat venant à manquer, pour avoir décharge des malheureux confiés à sa garde, l'ange toucha le collier qui se détacha soudain. Marie était libre. Elle se retira dans la ville de Nisibe (1), où elle opéra plusieurs conversions.

A cette époque se place le récit d'un des faits les plus extraordinaires de son histoire. Désolée de n'avoir pas à mourir pour le Christ comme elle l'avait si fort désiré, elle s'en plaignit amèrement à Dieu. Une fois encore, un ange lui apparaît, lui annonce qu'il va satisfaire son souhait, tire un glaive et semble lui trancher la tête. Le sang inonde ses vêtements, qui serviront depuis à opérer de nombreux miracles, et son cou gardera toute la vie les traces de cette mystérieuse décollation (2).

Lorsque Chosroës II fut monté sur le trône à la place de Hormisdas III, renversé par une révolution (590), Marie entreprit le pèlerinage des Saints Lieux.

En route, dans un monastère sévérien, on lui refusa la communion parce qu'elle se déclara catholique. Ailleurs, elle logea chez un couple dont la femme était orthodoxe, tandis que le mari appartenait à l'hérésie des acéphales. Ne sachant à qui se fier, la Sainte recourut à Dieu, son appui ordinaire, et l'ange lui apprit dans une vision de qui elle pourrait recevoir la communion. Dans un lieu que son biographe appelle Barbarikon, elle visita une église dédiée aux saints Serge et Bacchus, martyrs, dont le culte était si répandu en Syrie.

Après avoir satisfait sa dévotion, Golindouch quitta Jérusalem et vint habiter près d'Hiérapolis, en un endroit qui possédait une chapelle de saint Syméon. De grands

(1) Aujourd'hui Nisibin, vilayet de Diarbékir.

(2) Les Bollandistes ont de la peine à recevoir ce miracle comme authentique, ne lui connaissant d'autre autorité que celle de Nicéphore Calliste. On voit que celui-ci n'a pas inventé l'événement.

personnages, des officiers, des évêques, en particulier Domitien de Mélitène, s'honoraient de leurs relations avec elle et lui témoignaient le plus profond respect.

Elle annonça la mort, à Constantinople, de cet Aristoboulos dont nous avons parlé, juste à l'heure où l'événement s'accomplissait. Elle prédit que le roi Chosroës II ne tarderait pas à reconquérir son trône sur les partisans de Hormisdas, ce qu'il fit en effet bientôt avec l'aide des Grecs. Ayant appris que son gardien, après sa fuite, avait été jeté en prison, elle déclara à saint Domitien que, plutôt que de le voir souffrir ainsi à son sujet, elle retournerait se livrer aux autorités persanes. L'archevêque s'entremet auprès de Chosroës, qui, une fois rétabli, amnistia, en effet, le gardien et des parents de la Sainte, condamnés eux aussi pour leur religion.

Marie aida également saint Domitien dans ses négociations avec Chosroës pour en obtenir la restitution à l'empire des deux villes de Martyropolis et de Dara. Saint Domitien, parent de l'empereur Maurice, l'engageait à se rendre à Constantinople, où l'empereur et sa cour désiraient vivement la voir : mais elle refusa, disant que sa fin était proche.

En effet, bientôt après, dans un dernier pèlerinage à une église de saint Serge, située à mi-chemin entre Nisibe et Dara, elle expira doucement, le 13 juillet 592. Son corps fut enseveli dans l'église même (1).

Nous ignorons ce que sont devenues

(1) Par Etienne, évêque d'Hiérapolis, dit Nicéphore Calliste.

les reliques de sainte Golindouch et nous ne connaissons aucune église bâtie sous son vocable. Mais nous savons qu'elle était fêtée à Constantinople au moins dès le x^e siècle : sa *synaxe* avait lieu dans une église de Tryphon (1), dont il est impossible de déterminer la position exacte (environs de Sainte-Irène ancienne et nouvelle), et le 12 juillet, pour une raison inconnue.

L'office de la Sainte est plus ancien que le ménologe de Basile et le *typikon* de la Grande Eglise où nous trouvons la première mention de son culte. Le *canon* a pour auteur, en effet, saint Joseph l'hymnographe ; il est du deuxième ton plagal, avec l'acrostiche : Χαίροις, Γολινδούχ, μάρτυς ὠραϊσμένη. Ἰωσήφ.

Cet office se trouve dans les *Ménées* actuels (2) au 13 juillet, qui est bien, comme nous l'avons vu, le jour de la mort de sainte Golindouch. L'office du jour, il est vrai, est celui de saint Gabriel, archange, et de saint Etienne le Sabbaïte. Celui de notre Sainte est donné en supplément pour être récité *ad libitum* du président du chœur (3).

L. BARDOU.

Constantinople.

(1) DMITRIEVSKI *Τυπικά*, p. 89-91 (avec une notice résumée de la vie écrite par Eustratios qui est dit ici prêtre de Constantinople); M. GÉDÉON, *Βυζαντινὸν ἑορτολόγιον*, p. 225. Cf. aussi NICODÈME l'hagiorite, *συναξαριστής*, édit. Zante, 1868, p. 173.

(2) Edit. Venise, 1895, p. 57, 58 (légende, p. 54).

(3) D'après l'éditeur des *Ménées*, Barthélemy, moine de Koutloumoussi, ce serait parce que saint Etienne possède une autre fête le 28 octobre. Barthélemy se trompe ; le saint Etienne du 28 octobre, un sabbaïte aussi, presque contemporain de l'autre, est cependant tout à fait distinct.